Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie », session 2023

Épreuve écrite d'admissibilité

23-MC-TALIC-ECRIT-P

Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).
(durée 2 heures ; coefficient 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

- Le candidat ne doit faire apparaître aucun signe distinctif dans sa copie, ni son nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.

- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

- Le candidat doit rédiger sa copie dans une seule et même couleur (bleu ou noir) : tout changement de couleur dans sa copie est considéré comme signe distinctif.

- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 6 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Documents photographiques (4 pages)

Ministère de la culture

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers du textile, spécialité « rentrayeur en tapisserie », session 2023

Épreuve écrite d'admissibilité

23-MC-TALIC-ECRIT-P

SUJET :

Une tapisserie de siège de François Boucher, faisant partie d'une série de plusieurs tapisseries, pour le salon Murat du Palais de l'Élysée vous est confiée ; elle est dans un état de dégradation très avancée.

Sous la forme d'une note de synthèse, après un bref constat d'état, vous présenterez vos préconisations d'interventions dans le cadre :

- d'une mise en dépôt usuel

- d'une exposition temporaire

Pour ces deux situations, en vous appuyant sur les documents fournis, vous justifierez vos choix d'interventions, vous décrirez les différentes étapes et votre organisation de travail.

GMNP 405
004